



Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Janvier 2019
Numéro 96



EDITORIAL

A l'occasion de la nouvelle année, les membres du Conseil vous adressent tous leurs meilleurs vœux.

L'année 2019 débute avec une nouvelle équipe dirigeante. Suite à la formation du nouveau Conseil, élu par les adhérents lors de la dernière Assemblée Générale, son Bureau a choisi Marie ROBERT Présidente et Vincent LENNE vice-président. Nous leurs souhaitons de pleinement réussir dans leurs nouvelles fonctions.

Dans la vie d'une association, un changement de présidence est toujours un moment délicat mais nécessaire pour la pérennité de cette dernière. Nous sommes sereins sur le devenir de notre association. Certes, il faut savoir se remettre en question pour s'améliorer tout en conservant les acquis.

Remercions Jacques LAUVINERIE et Gérard BLONDEAU pour ces six années passées à la présidence et vice-présidence. Ils ont su conserver et développer l'esprit qui anime l'ARQM depuis sa création. Le repas de quartier, les journaux, les diverses activités, les cordiales relations avec nos élus et les services municipaux en sont un gage. La nouvelle équipe l'a fort bien assimilé en intitulant son programme à venir « le changement dans la continuité ». Cette nouvelle équipe nous promet un bel avenir pour l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie.

AGENDA

- Samedi 12 janvier : Galette des rois
- Samedi 16 mars : Réunion avec le Monsieur le Maire
- Dimanche 21 avril : Chasse aux œufs

NOUVELLE PRESIDENCE

Le mot de la nouvelle équipe

Merci à Jacques LAUVINERIE et à ceux et celles qui l'ont accompagné ces dernières années pour le bilan très positif des

actions qu'ils ont menés. C'est grâce à leur dynamisme et à leur investissement que l'Association a un taux d'adhésion très élevé. Mais il faut encore intéresser de nouveaux foyers à nos activités, particulièrement les familles qui sont arrivées récemment et qui ont peut-être des attentes nouvelles.

Nos deux priorités :

Le vivre ensemble et le développement durable.

Réfléchissons ensemble à la manière de consolider le lien de proximité et la convivialité par des opérations concrètes afin de réduire notre empreinte écologique au niveau local !

Première activité dès janvier 2019 : une galette des rois ! Puis nous allons lancer un concours de dessins auprès des enfants afin qu'ils conçoivent une affiche pour le prochain repas de quartier.

Nous proposons aussi de réaliser une enquête auprès des riverains pour préciser leurs envies par rapport à une association de quartier. Nous allons moderniser nos outils de communication : lettre numérique d'information, dématérialisation du journal pour ceux qui le souhaitent, et refonte du site internet.

Par la suite, nous réfléchirons lors des prochains conseils aux pistes d'actions, que les résultats du questionnaire nous permettront d'affiner. Elles peuvent s'organiser selon trois thèmes : **le développement durable** (végétalisation des trottoirs, boîtes à livres en accès libre, bacs à plantes partagés), **l'aménagement et l'environnement** (comment faciliter la circulation des piétons, poussettes et vélos dans notre quartier), **l'entraide et l'échange** (vide-grenier, bourse de prêts d'objets ou d'échanges de services, partenariat avec le musée d'histoire de la ville, etc...).

Toutes les idées sont les bienvenues et toutes les forces vives sont invitées à nous rejoindre : il est toujours possible de participer activement à la vie de l'Association sans être membre du conseil.

Marie ROBERT et Vincent LENNE

Galette des rois

En ce début d'année, nous vous convions à partager la traditionnelle galette des rois. Rendez-vous samedi 12 janvier de 14h30 à 16h00, dans la salle du 14 juillet de la mairie de Sartrouville. Cette manifestation sera l'occasion de nous retrouver pour passer un agréable moment.

Pour limiter notre impact sur l'environnement, nous essayerons lors de cette première édition de réduire notre empreinte écologique en visant "le zéro déchet".

Inscription obligatoire en nous retournant le bulletin d'invitation ou par mail à l'adresse suivante : arqm78500@gmail.com.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale

L'Assemblée Générale annuelle de l'ARQM s'est tenue le samedi 20 octobre en matinée dans la salle du 14 juillet. 26 adhérents se sont déplacés, 21 nous avaient fait parvenir leur pouvoir, une légère progression par rapport à l'an passé (22 participants et 18 pouvoirs). Encore un petit effort, s'il vous plaît !

La séance s'est déroulée suivant le schéma habituel. Le Président a présenté le rapport d'activité de l'année écoulée. Christiane STOULS, notre trésorière, nous a communiqué le rapport financier. Ces deux textes ont été approuvés par l'assemblée à l'unanimité. Ensuite, nous avons procédé à l'élection du nouveau Conseil composé des membres sortants et des nouveaux candidats. Le Conseil compte désormais 12 membres actifs. Le Président et le Vice-président sortant ne souhaitent pas renouveler leurs mandats. Deux membres seront élus par le prochain bureau du Conseil pour les remplacer. Jean-Claude PARISOT, Président d'honneur, a souligné qu'un changement d'équipe est toujours délicat mais nécessaire pour redynamiser un projet. Il assure de son soutien la nouvelle équipe.

Marie ROBERT, candidate à la présidence, et Vincent LENNE, candidat à la vice-présidence, ont demandé à prendre la parole pour nous exposer leur programme à venir. C'est un projet ambitieux et fort bien cadré à la mesure de notre Association bien établie depuis 21 ans.



Thierry MOISSON, membre du Conseil, a tenu à souligner l'importance accrue de sujets qui vont de plus en plus impacter notre vie de quartier. Il souligne, en particulier, le développement urbain galopant. Il attire notre attention sur la modification prochaine du Plan Local d'Urbanisme avec toutes ses conséquences pour notre ville.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce programme. Soyez sûr que vous en serez régulièrement informés.

La réunion s'est achevée par un débat sur quelques questions ponctuelles propres au quartier. Puis a eu lieu le traditionnel pot de l'amitié. Nos échanges ont pu ainsi continuer dans la plus grande décontraction, un verre à la main.

Merci à vous tous pour l'intérêt que vous portez à votre Association.

Sortie pédestre

Par un temps menaçant, plusieurs courageux marcheurs étaient présents au départ de notre sortie pédestre. Cependant, les vêtements de pluie et parapluies dont ils s'étaient munis ne furent d'aucune utilité, et cette promenade familiale eut lieu sans humidité superflue.



L'équipe de marcheurs prit le départ vers 9 h 30 au rond-point FOULON, le point de rassemblement habituel. Après la photo traditionnelle de groupe, nous avons traversé la Seine pour rejoindre la forêt en traversant un quartier rénové de Maisons-Laffitte, derrière son château. Nous avons ainsi découvert un petit village avec ses maisons basses et leurs jardinets, sa placette et ses rues aménagées comme autrefois recouvertes de pavés, avec le caniveau au centre pour l'écoulement des eaux de pluie : un vrai décor de théâtre caché ! Puis, c'est en remontant l'avenue Albine et les arrières de Maisons-Laffitte que nous sommes entrés dans la forêt de Saint Germain par la Porte Blanche. Enfin, nous nous sommes réconfortés par une petite collation, avant d'entreprendre la route de retour en traversant Mesnil le Roi et en rejoignant la berge de la Seine. Nous sommes revenus à notre point de départ aux alentours de midi, satisfaits et heureux de cette belle promenade matinale.

Félicitations à nos deux organisateurs pour ce parcours-découverte.

VIE LOCALE

Les délégués de rue

Ils sont, dans leur rue ou son environnement proche, les correspondants locaux de notre Association. Il s'agit de faire remonter les informations au Conseil. S'ils le souhaitent et si c'est nécessaire, ils s'associent aux travaux du Conseil pour une plus ample efficacité.

La fonction de délégué de rue n'implique pas de participation particulière aux réunions. Le mode de communication privilégié est le simple mail adressé à l'Association.

De ce fait, ce poste peut être tenu par des adhérents jeunes et actifs, mais qui n'ont pas la possibilité d'y consacrer trop de temps en raison de leurs activités professionnelles ou de leurs occupations familiales.

La plupart des rues de notre quartier ont déjà un ou plusieurs délégués. Parmi les rues non pourvues à ce jour, citons cependant : la rue Buffon, la rue des Arts, l'avenue Jean Jaurès (côté impair) et l'avenue Maurice Bertheaux. Les volontaires sont les bienvenus pour les représenter.

Modification N°7 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

L'enquête publique préalable à la modification N°7 du PLU s'est tenue du 22 octobre au 23 novembre 2018. Avec cette nouvelle modification, la municipalité s'était donnée pour objectifs :

- De compléter les mesures prises avec la modification de 2017 pour concilier les objectifs de la Loi ALUR de 2014 avec un développement équilibré et harmonieux du territoire communal.
- La mise en place d'un cahier de recommandations architectural et paysager.
- L'évolution du centre-ville notamment par la revitalisation du commerce de proximité sur les avenues Jean Jaurès et République.
- Des modifications ponctuelles du plan de zonage de la commune.

Après avoir examiné le dossier d'enquête en séance plénière le 13 novembre 2018, le conseil de l'ARQM a formulé des remarques et a approuvé ce projet, jugé cohérent avec les objectifs affichés. Un avis détaillé reprenant les remarques faites par le Conseil a ensuite été transmis au commissaire-enquêteur.

Les conclusions de l'enquête sont connues depuis le 23 décembre. Elles sont consultables en ligne sur le site de la municipalité. En fonction de ces conclusions, le projet de modification pourra être corrigé. Enfin, pour devenir exécutoire, la modification devra être approuvée par le Conseil Municipal, décision qui devrait intervenir durant le premier trimestre 2019.

Le dossier d'enquête et l'avis de l'ARQM sont consultables sur le site internet de la municipalité à l'adresse : <https://www.sartrouville.fr/cadre-de-vie/urbanisme/le-plu/>.

L'avis de l'ARQM est également disponible sur demande auprès du bureau de l'Association.

Tour de quartier

Une fois par an nous nous adressons aux riverains par le biais du journal afin qu'ils nous fassent connaître leurs problèmes spécifiques liés à la voirie : état du revêtement, trous, ornières, plaques de sol débordantes, tant sur les routes que sur les trottoirs. Nous leur demandons de nous signaler plus particulièrement les obstacles gênant la circulation des piétons, le réglage des temporisations des feux piétons, la circulation des vélos dans des zones interdites, le stationnement des véhicules sur les trottoirs...

L'Association, forte de ces remarques, établit un dossier complet avec photos à l'appui, si nécessaire. Elle soumet l'ensemble aux Services Techniques de la ville. Après quoi, un rendez-vous sur place courant mai 2019 est programmé avec les responsables.

Certains travaux sont réalisés rapidement dans un plan d'urgence sécuritaire, d'autres, plus conséquents ou pour des questions de coût, sont reportés au budget communal de l'année suivante.

Il faut dire que nous sommes, dans l'ensemble, très satisfaits de l'écoute et des réalisations qui s'en suivent et qui dépassent souvent nos attentes.

Vous pouvez nous faire parvenir pour le 30 avril 2019, au plus tard, vos observations par courrier ou tout simplement par mail à l'adresse suivante : arqm78500@gmail.com

AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

La forêt de Saint-Germain sera bientôt protégée

Le dénouement est proche. Après l'enquête publique intervenue au printemps, le Conseil d'Etat devrait prochainement accorder le précieux statut de « forêt de protection » à ce massif forestier d'environ 3500 hectares, qui accueille trois millions de visiteurs par an. Après la perte de 850 hectares en deux siècles, dont récemment quelques dizaines pour le projet controversé de « virgule ferroviaire », la forêt domaniale de Saint-Germain sera pour l'avenir préservée de toute nouvelle amputation, dans le périmètre retenu pour la protection.



Une bonne nouvelle, car comme le rappelle l'ONF, « les forêts sont indispensables pour lutter contre le réchauffement de la planète. »

HISTOIRE LOCALE

Céline à Sartrouville

Vous connaissez tous la figure très controversée de cet homme public détestable, mais aussi immense écrivain : Louis Ferdinand DESTOUCHES, dit CELINE (1894-1961). Mais saviez-vous qu'il fut (très peu de temps) l'hôte de Sartrouville ?

Etant donné que nous terminons de commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale, il semble intéressant de rappeler que CELINE, qui était encore Louis Ferdinand DESTOUCHES avant de devenir un romancier au style flamboyant, et un ignoble pamphlétaire, eut une conduite remarquable en 1914, en tant que soldat.

Louis Ferdinand DESTOUCHES ne fait pas d'études très longues. Le certificat d'études est longtemps son seul diplôme. Par contre il fait des séjours linguistiques assez longs en Allemagne et en Angleterre. C'est à cette époque qu'il commence vraisemblablement à être marqué par des idées antisémites (son père était antidreyfusard).

En 1912, il devance l'appel et s'engage dans l'armée. La guerre arrive et dès 1914, sa bravoure doit être relevée. Il est blessé à deux reprises avant d'être réformé en 1915. Il sort traumatisé de cette triste période et commence ses diatribes haineuses à l'égard de l'humanité entière et qu'il ne cessera plus jusqu'à la fin de sa vie. Il reprend ses études, obtient son baccalauréat, puis devient médecin en 1924. Il officie à la Société des Nations, ainsi qu'au dispensaire de Clichy et partage son temps entre vacances et recherches en laboratoire.

C'est en 1929 qu'il commence à rédiger *Voyage au bout de la nuit* (dont le narrateur, qui raconte son expérience de la guerre, deviendra médecin des pauvres). Le roman paraît en 1932 sous le nom de plume de « Céline » (du prénom de sa grand-mère). Il espérait le Goncourt, et est déçu de ne recevoir que le Renaudot ! Mais le livre obtient un succès phénoménal dès sa parution et son style inhabituel, imitant la langue parlée, est loué par tous.

Il continue pourtant sa vie au dispensaire. Il fait paraître *Mort à crédit* en 1936. En 1937, de retour de voyage en URSS, il est « effaré » par ce qu'il a vu de la bureaucratie et de la violence soviétiques. Pacifique, il pense que la seule solution pour éviter la guerre, c'est l'alliance avec l'Allemagne de Hitler. A partir de 1937, il publie deux pamphlets racistes, *Bagatelles pour un massacre* et *L'Ecole des cadavres*, qui seront retirés de la vente en 1939 par application du décret-loi Marchandeaude condamnant la haine raciale. L'outrance des propos l'oblige à démissionner de son poste.

Ayant toujours été passionné de mer et de bateaux, et comme il faut bien travailler, il devient médecin maritime auprès de la Compagnie Paquet en septembre 1939. Il embarque sur le Chella, qui assure la liaison vers le Maroc, mais dans la nuit du 5 au 6 Janvier 1940 devant Gibraltar, le Chella éperonne par mégarde un aviso britannique (donc allié). Il y a 27 morts du côté anglais et le docteur DESTOUCHES soigne les blessés.

DESTOUCHES rentre à Paris et recherche un poste qu'il va trouver à ... Sartrouville.

Céline et le dispensaire

En 1936, la municipalité de l'époque avait en effet installé le dispensaire municipal sur un terrain acquis auprès de Me Praquin, notaire. En février 1940, le médecin en poste étant mobilisé, la ville recherche un autre vacataire. Un nommé Louis Ferdinand DESTOUCHES, titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, postule comme remplaçant. Pensionné de guerre, il n'est pas mobilisable. Il est engagé.

A partir de mars 1940, venant quotidiennement de Paris où il habite, le Dr DESTOUCHES assure à Sartrouville le poste de médecin chef, moyennant 150 F par consultation, tant pour le service de médecine générale du centre que pour le service d'inspection médicale dans les écoles, et ce jusqu'en juin 1940, lors du départ en exode

Le 10 juin 1940 devant l'avance allemande, le Maire de Sartrouville ordonne l'évacuation d'une partie de la population et des matériels communaux : DESTOUCHES, une infirmière et deux chauffeurs (ainsi que sa femme Lucette ALMANZOR) prennent le chemin de l'exode à bord de l'ambulance municipale et de deux autres véhicules de pompiers. Ils emmènent avec eux une femme et deux nouveaux nés. Après des péripéties, ils vont jusqu'à La Rochelle. Puis le 22 Juin, avec l'Armistice, ils décident de remonter à Sartrouville. Cet épisode fera l'objet d'une relation virulente et imagée (et affabulée) dans le roman *Guignol's Band*.

Le 14 juillet, l'ambulance rentre au bercail. DESTOUCHES souhaite reprendre son poste, mais il est remercié : le Docteur DUBROCA, démobilisé, reprend son service. La Préfecture avait écrit à toutes les mairies pour demander des justifications sur les abandons de poste et des matériels municipaux de la part des fonctionnaires au moment de l'exode. La lettre est transmise au docteur DESTOUCHES pour lui demander des explications. Il écrit à la préfecture de Seine et Oise, pour protester contre son renvoi, et justifier son départ sur ordre de la municipalité. Pendant l'Occupation et jusqu'en 1944, il est engagé au dispensaire de Bezons. Après le débarquement allié, il craint pour sa vie et s'enfuit en Allemagne nazie, puis au Danemark où il est arrêté et incarcéré. Il retourne en France en 1951, où, l'année précédente, il venait d'être condamné par contumace pour collaboration et à l'indignité nationale. Il finit ses jours à Meudon où il meurt en 1961.

Si l'œuvre littéraire de l'écrivain est passée à la postérité, nous ne devons pas oublier ses terrifiants écrits racistes et antisémites, ainsi que les activités d'un homme proche des milieux collaborationnistes.

Si le dispensaire est devenu la claire et jolie maison de la Petite Enfance, en regardant bien, le dallage de marbre blanc et noir de l'entrée est toujours là ... Les pires moments de notre histoire s'inscrivent aussi dans les pierres de Sartrouville.

Françoise DENAIS (D'après le texte original, disponible sur demande)